

# Plan d'action



Activités entreprises par le groupe de travail mixte gouvernement-industrie entre l'Association canadienne de la construction (ACC), Construction de Défense Canada (CDC) et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Activité	Description	État / Prochaines étapes
1. Stratégie de mobilisation	Document d'orientation qui décrit l'engagement pris par SPAC, CDC et l'ACC à collaborer par l'entremise du groupe de travail mixte gouvernement-industrie afin d'améliorer les délais de paiement tout au long de la chaîne contractuelle dans le cadre des projets de SPAC et de DCC d'une valeur de plus de 100 000 \$ – ce document précise le contexte et les objectifs.	Terminé. Voir <a href="http://cca-acc.com/wp-content/uploads/2017/02/Strategiedemobilisation.pdf">cca-acc.com/wp-content/uploads/2017/02/Strategiedemobilisation.pdf</a> .
2. Principes en matière de paiement sans délai	Principes publics établis par SPAC et CDC préconisant une culture de paiement sans délai. Ces principes s'harmonisent avec l' <a href="#">énoncé de principes de l'ACC sur les paiements</a> qui figure actuellement sur le site Web de l'ACC.	Les principes ont été élaborés et approuvés, puis seront affichés sous peu sur le site Web du gouvernement.
3. Transparence – Divulgarion des paiements sans délai	Divulgarion sur un site Web public et utilisation des systèmes financiers existants pour communiquer les renseignements sur les paiements versés aux entrepreneurs principaux de SPAC/CDC (c.-à-d. la date du paiement, le nom du fournisseur et les numéros de contrat et de projet).	En cours.
4. Modalités équitables dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement sur les projets de construction	Envisager d'insérer dans les documents de SPAC et de CDC une déclaration selon laquelle les entrepreneurs principaux sont tenus de payer les sous-traitants dans un délai prescrit. Mesure connexe : envisager d'inclure une disposition dans le contrat principal exigeant l'ajout d'une disposition dans les contrats de sous-traitance selon laquelle le sous-traitant est tenu de payer les sous-sous-traitants et fournisseurs dans un délai prescrit.	Cette mesure est jugée difficile à appliquer, sans compter les préoccupations concernant la création de liens contractuels entre le gouvernement et les sous-traitants. SPAC envisage d'insérer dans les dossiers d'appel d'offres et les contrats une déclaration qui souligne l'importance de modalités équitables et encourage les sous-traitants à adopter cette pratique. L'industrie examinera les documents de construction normalisés afin de cerner les possibilités de mettre en lumière l'importance de modalités de paiement équitables.
5. Processus de certification des paiements	Examiner le processus de paiement de SPAC, depuis la réception de la facture jusqu'à l'émission du paiement, afin d'évaluer toute possibilité de raccourcir le délai. D'autres validations sont nécessaires pour garantir que tout délai raccourci ne compromettrait pas la diligence raisonnable et la responsabilité en matière d'optimisation des ressources au nom des contribuables canadiens.	En cours.
6. Examen des modalités de paiement	Examiner les modalités de paiement dans les contrats fédéraux de construction et évaluer ces modalités par rapport aux normes de l'industrie.	En cours.  SPAC recueillera de l'information sur ce que font d'autres organisations (c.-à-d. les municipalités et les provinces).
7. Règlement des différends	Examiner le processus en vigueur et envisager d'établir un délai fixe pour le règlement des différends.	En cours.

Activité	Description	État / Prochaines étapes
8. Paramètres	Mettre au point des paramètres et une méthode permettant de mesurer/évaluer les améliorations et réussites en matière de paiement sans délai, notamment en ce qui concerne les mesures prises à la suite des efforts du groupe de travail.	L'ACC est en train d'élaborer un sondage pour l'industrie qui pourrait être mené conjointement avec les associations locales de la construction, afin de solliciter des commentaires précis de la part de l'industrie au sujet de la situation actuelle et d'établir un niveau de référence pour pouvoir ensuite évaluer l'efficacité des mesures énoncées dans le plan d'action du groupe de travail mixte.
9. Retenue contractuelle	Examiner le besoin / but des retenues dans les contrats de construction de SPAC/CDC (c.-à-d. lorsque la législation sur le privilège ne s'applique pas). Envisager la libération progressive des retenues correspondant aux portions des travaux achevés.	SPAC procédera à une consultation interne pour obtenir des renseignements complémentaires sur le but et fera part des améliorations possibles à apporter aux pratiques actuelles en matière de retenues.
10. Formation/ sensibilisation	Veiller à ce que les entrepreneurs et les sous-traitants dans l'ensemble de la chaîne de passation de contrats soient au courant de leurs responsabilités, et des recours, notamment dans le cadre de projets fédéraux de construction.	Le groupe de travail s'emploie à créer du matériel de formation axé sur les modalités de contrat, les normes de service, les goulots d'étranglement fréquents, les recours en cas de retard de paiement et les pratiques exemplaires en matière de paiement dans le cadre de contrats fédéraux de construction. La formation pourrait être organisée de concert avec les associations locales de la construction afin d'en assurer la prestation conjointe avec le gouvernement sur la marche à suivre pour faire affaire avec SPAC et CDC.
11. Période de paiement de 30 jours du Conseil du Trésor	Examiner la période de paiement de 30 jours prescrite par le Conseil du Trésor afin de déterminer s'il y a une certaine souplesse permettant de réduire cette période.	Le Secrétariat du Conseil du Trésor entreprend un examen de ses politiques, y compris les exigences relatives au délai de 30 jours pour le paiement des factures.
12. Codes / protocoles de paiement sans délai pour l'industrie	Semblable au concept du « bureau d'éthique commerciale », cette mesure viserait à établir un protocole à l'intention des entreprises ou à leur donner la possibilité de s'auto-identifier comme des entreprises qui se conforment aux principes de paiement sans délai.	Cette pratique est en vigueur au R.-U. Comme première réaction, il serait difficile de surveiller et d'assurer la validité d'une telle mesure. L'ACC examinera cette mesure plus en profondeur.
13. Clôture de projet	Envisager des possibilités d'améliorer les procédures de clôture de projet des contrats fédéraux de construction et le versement des derniers paiements. Possibilité de tirer parti du travail en cours qui est réalisé par un groupe d'étude de l'Alberta qui se penche sur cette question.	L'ACC consultera le groupe d'étude de l'Alberta et fera part des résultats au groupe de travail mixte; évaluer les prochaines étapes.
14. Mesures législatives	Le projet de loi S-224 a été présenté au Sénat en avril 2016 et les audiences du comité sénatorial sont prévues en février 2017.	Étant donné le processus actif du comité sénatorial, le groupe de travail n'est pas en mesure de discuter du contenu du projet de loi S-224. Toutefois, le bien-fondé des mesures législatives (fédérales ou provinciales) demeure une activité qui fait l'objet d'un examen par le groupe de travail.
<b>Mesures complémentaires prises par SPAC – à l'extérieur du mandat du groupe de travail mixte</b>		
NTCCC	Collaboration continue avec la National Trade Contractor Coalition of Canada afin de tenir compte d'autres préoccupations et points de vue concernant les diverses initiatives du plan d'action.	SPAC continuera de rencontrer la NTCCC pour s'assurer que les mesures possibles de paiement sans délai ont un impact à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement sur les projets construction.
Forum fédéral-provincial-territorial	Collaboration continue avec les provinces et territoires. La question de paiement sans délai fait l'objet de discussions dans les sous-comités FPT sur l'approvisionnement et les portefeuilles. Les enjeux et les solutions possibles sont très similaires au niveau national.  Des discussions ont été amorcées avec les provinces concernant le bien-fondé d'évaluer la ponctualité des paiements des entrepreneurs principaux dans le cadre des processus de préqualification et d'évaluation des soumissions.	SPAC enverra un sondage au réseau FPT afin de recueillir des données sur les pratiques actuelles et les améliorations envisagées. Une réunion de suivi avec le réseau FTP sera organisée afin de poursuivre les discussions.  SPAC participe activement avec les provinces et territoires afin de discuter des pratiques de paiement sans délai et des possibilités d'améliorations envisagées. Un dialogue continu et la collecte de données permettront d'assurer une harmonisation appropriée entre les initiatives fédérales et les initiatives provinciales/territoriales.